

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

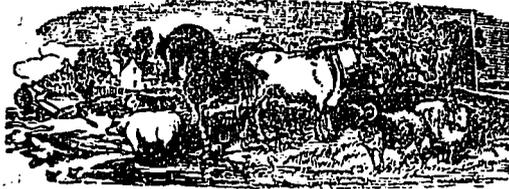
- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe, —Province de Québec, —Mercredi, 25 Sept., 1872

No 41 50

Courrier de St. Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi. Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi.

Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

* * *

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1.50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
3 fois par semaine, 12 mois \$1.50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'HOCHELAGA.

L'exposition annuelle de chevaux et de bétail s'est ouverte avant-hier au village St. Jean-Baptiste sur le terrain ordinairement réservé aux exhibitions.

Le bétail de Ayrshire a été particulièrement admiré, les spécimens exposés sont certainement de beaucoup supérieurs à ceux qui ont paru dans les expositions des autres comtés. Parmi les exposants qui ont droit à une mention spéciale, nous devons citer M. Irving, M. A. Allan, M. James Drummond, M. D. Drummond, M. D. L. McDougall, M. Joseph Holdsworth et M. Hender son.

Le taureau de la ferme Logan "Robbie Burns," a remporté la palme, comme il était facile de s'y attendre, MM. Boyer et Charlebois, du comté de Montarville, avaient aussi exposé un splendido taureau mais qui cependant était loin de pouvoir être mis en comparaison avec le précédent.

Les chevaux étaient en grand nombre, ils ont été beaucoup admirés des visiteurs. Le plus beau des chevaux de traits, était certainement "Lion," importé l'an dernier par la société d'Agriculture d'Hochelaga; après lui on peut placer "Lord Clyde," par "Annandale Jack," à M. Irving. M. Dawes avait exposé un magnifique étalon Clydesdale, mais ne faisant pas parti du comté, il n'a pu être admis à concourir pour le prix.

La race porcine était bien représentée, mais le bétail un peu rare, quoique cependant de bonne race.—*National*.

LE PAIN DE BLE-D'INDE.

Un journal américain assure qu'on préfère ce pain à tout autre, une fois qu'on y est habitué; aussi l'art des préparations de la farine de blé-d'inde, depuis celle du pain commun jusqu'à celle des pâtisseries les plus délicates, a-t-il fait en Amérique des progrès remarquables.

Le pain se fabrique avec ou sans levain; le pain sans levain se prépare de deux manières:

1o. A une certaine quantité de farine bien passée au tamis, on ajoute deux cuillerées de sirop, deux cuillerées à café de sel, un peu de beurre ou de

graisse, et on mêle bien le tout; puis on verse dessus de l'eau bouillante jusqu'à ce que la pâte soit réduite à une bouillie épaisse, que l'on fait frire à la poêle avec un peu de graisse, sur un feu clair; 2o. autrement on pétrit 2 livres de farine de blé-d'inde avec du lait, on ajoute trois oeufs bien battus, 4 livres de beurre, autant de sirop avec un peu de sel une petite cuillerée de carbonate de potasse, et on fait également frire à la poêle avec un peu de graisse.

Pour préparer le pain, dit M. Kottel, je prends trois parties de seigle et une de blé-d'inde. Le soir, je mêle la moitié de la première avec de l'eau chaude et du levain, et je laisse fermenter; le lendemain matin, c'est à dire cinq ou six heures après, si je reconnais que la pâte est suffisamment levée, je la pétris avec le reste de la farine de seigle jusqu'à ce que j'aie obtenu la tonicité convenable; alors on mêle et on délaye à part la farine de blé-d'inde jusqu'à ce qu'elle forme une bouillie, on sale, et on ajoute assez de farine de seigle pour en former une pâte de même tonicité que la première. Cela fait, on fait ensemble les deux pâtes de manière à les mêler intimement, pour laisser la fermentation se rétablir de nouveau et arriver au point en trois ou quatre heures, si la chaleur est modérée. Alors on divise la pâte en pains, qu'on abandonne de nouveau à la fermentation dans un lieu suffisamment chaud. Il ne reste plus qu'à procéder à la cuisson pour laquelle le four doit être plus chaud que pour le pain de seigle, sans quoi il crèverait sans gonfler.

Pour mener à bien cette opération, on ferme toutes les issues du four, même le fournil, jusqu'à ce qu'on voit suinter la vapeur qui s'est dégagée à l'intérieur. Alors on ouvre pour lui donner issue; le pain se gonfle sans éclater, il prend une belle forme, et à l'intérieur il a la porosité convenable.

La farine de blé-d'Inde donne au pain une couleur plus claire et une faveur particulière. Mais il est essentiel de suivre le procédé de point en point, surtout pour ce qui concerne la fermentation de la cuisson, sans qu'il la pâte crèverait dans le four et ne donnerait qu'un pain lourd et indigeste.

—*Gazette des Campagnes.*

L'établissement d'une Manufacture.

D. puis que nous avons publié l'article intitulé "Une industrie avantageuse," nous avons eu occasion de converser avec certaines personnes dont quelques unes nous ont paru manquer de confiance au succès de l'entreprise que nous proposons. Elles alléguent la difficulté de se procurer les matières premières en quantité suffisante de soie pour voir de vases ou de lacs, et de recourir des ouvriers expérimentés pour mettre à la tête de l'exploitation.

Elles hésitent aussi à croire qu'il fut possible de trouver un débit assez considérable pour permettre d'exploiter cette branche d'industrie sur un pied assez élevé pour qu'elle soit rémunérative.

Quant aux moyens à prendre pour se procurer, en quantité considérable, les canotiers, oignons, tomates, etc., il suffit de suivre l'exemple de M. Archdeacon dont nous parlions dans notre article sur ce sujet. Ce serait de passer des contrats avec un certain nombre de cultivateurs ou de jardiniers qui s'engageraient à fournir, chaque année, le produit de tant d'arpents de terre.

Il serait le même des autres choses.

Pour les ouvriers tous ceux qui sont employés dans une manufacture qui commence ne sont pas toujours entêtés : c'est en forgeant que l'on devient forgeron. Les profits pourraient être moins grands au début, et voilà tout.

Mais si nous avons parlé de ce genre d'industrie plutôt que d'un autre, ce n'est pas que nous ayons dans l'idée qu'il est le seul possible au milieu de nous, quoique nous soyons convaincu qu'il compte parmi ceux qui rapporteraient le plus de bénéfices. Non, ce que nous voulons, nous, c'est la prospérité et le bonheur du pays, ce sont des moyens effectifs de retenir nos compatriotes à la terre natale, et les empêcher d'aller ruiner leur santé et penser leur vie à enrichir nos voisins. Tout le monde répète qu'un de ces moyens serait l'établissement de nombreuses manufactures, eh bien, ce que nous voulons donc, c'est une manufacture, le genre importe peu pourvu que nous en ayons. Nous avons, ici, des fonderies, des cordonneries, etc. qui semblent être dans un état prospère. Ne pourrions-nous pas y ajouter une manufacture de meuble, de portes et de châssis ; une papeterie, une saunerie etc., etc. Nous avons de magnifiques pouvoirs d'eau qui ne demandent qu'à être exploitées et qui peuvent l'être à peu de frais. Sachons profiter de l'avantage qu'ils nous offrent et utilisons les, en travaillant pour nous-mêmes, et en travaillant pour le pays suivant la mesure de nos forces.

On comprend l'importance de ce qu'il y a de

faire de chacune de nos villes, de chacun de nos villages des places manufacturières, mais ici se dresse l'objection majeure, la difficulté qu'il semble impossible de surmonter ; nous n'avons pas de capitaux. Mais le moyen d'avoir des capitaux c'est de travailler activement, c'est d'exploiter les sources de richesses que la Providence a mises à notre disposition, c'est de ne pas attendre que les américains viennent faire fortune dans notre pays. Nous n'avons pas de capitaux, dit-on et pour tant il y a à peine une année que la Banque des Marchands a ouvert une succursale dans cette ville, et déjà, près de \$100,000 ont été déposés à son bureau d'épargne sans compter plusieurs autres millions déposés au Bureau de Poste.

Avec cette somme relativement considérable une couple de manufactures auraient pu être fondées, et ces capitaux tout en faisant gagner le pain à une foule de familles, rapporteraient ou peut le supposer raisonnablement, 8 ou 10 par cent au lieu de 5 seulement.

Qu'on ne croit pas qu'aux États-Unis ou ailleurs il n'y ait que les grands capitalistes qui fondent des manufactures, le peuple aussi en établit. Au moyen de sociétés distribuées en plusieurs milliers de parts, on peut réaliser de forts montants sans qu'il en coûte beaucoup à chacun des actionnaires, et tout le monde en profite.

PETITE CHRONIQUE.

— Il nous a été donné, dit le *Journal de Québec*, de visiter, à Spencer Grango, la magnifique terre de M. James Le Moine, notre naturaliste, et d'y admirer les fruits magnifiques qu'il y cultive. Les raisins de toutes les espèces, les pêches et les nectarines invitent l'admiration du spectateur et, disons-le, stimulent sa convoitise. Nous avons contemplé la plus belle exposition de raisins de Hambourg qu'il nous ait jamais été donné de voir dans aucune serre du pays.

— Dans les provinces orientales de la Prusse, l'émigration prend un développement toujours de plus en plus considérable, écrit-on de Berlin à la "Gazette de Cologne," et la disette de bras dans le pays n'est pas moins grande que dans l'intérieur des villes, le manque de logements. En vain, le gouvernement met-il en garde contre les séductions à l'aide desquelles on pousse au voyage transatlantique la population des campagnes, déjà très portée à émigrer. En vain, des propriétaires bien avisés ont ils recours au moyen qu'on pourrait croire le meilleur à savoir l'amélioration du sort de leurs ouvriers. Ceux-ci ne profitent de l'augmentation des salaires que pour recueillir les sommes nécessaires au paiement de leur passage. Le seul remède serait une meilleure répartition

de la propriété foncière. En beaucoup de provinces, la petite propriété est presque éteinte, et il n'est resté que des biens nobles, entourés d'autres biens nobles, chacun de plusieurs milliers d'arpents. Les conséquences de cet état de chose se font de plus en plus sentir.

— L'association française contre l'abus des boissons alcooliques vient de lancer parmi les différentes classes de la société, à 20,000 exemplaires, un nouveau volume intitulé : "Ce qu'on rapporte du cabaret." L'opportunité de cette publication n'est-elle pas bien indiquée par la navrante statistique qui suit ?

Il existe en France 400,000 cabarets et débits de boissons, où se fait une consommation de liquides s'élevant à 2 milliards et demi de francs par an. Suivant les appréciations les plus modérées, la part de la consommation des classes laborieuses aux cabarets est annuellement de 1 milliard 800 millions, un tiers ou moins des produits agricoles un sixième environ du salaire et du produit général.

VIEUX ET NOUVEAU PATURAGE.

Un correspondant de la *Tribune de New-York*, parle de la valeur relative des nouveaux pâturages et des anciens. Selon lui l'herbe de ceux-ci produit un meilleur lait, mais le nombre d'acres nécessaire à une vache est plus considérable ; il en faut souvent trois.

Les nouveaux pâturages, au contraire produisent en abondance, de l'herbe recherchée par toute espèce d'animaux un acre peut souvent nourrir plus d'un animal, mais le lait est inférieur. Pour trancher cette question en quelques mots, dit-il, qu'il me suffise de dire que si je levais louer du passage pour mes vaches, je désirerais pour elles un vieux triche pourvu qu'il ne fût pas encombré d'animaux. Mais si je devais avoir du pacage sur ma propre terre, soit pour mes animaux, soit pour les animaux des autres, je préférerais semer de nouveaux pâturages, car la grande augmentation de l'herbe, dans un pareil nouvellement semé, ferait beaucoup plus que compenser la moindre qualité, il est vrai, mais la bien plus petite quantité d'herbe que produit un vieux triche.

REMEDE CONTRE LA-DYSSENTERIE.

On prend un petit paquet d'herbe de mille feuilles (herbe à d'inde), on le fait bouillir pendant cinq minutes dans une chopine de lait, on le passe et on le boit à jeun en deux fois et à une demi-heure de distance. L'indisposition disparaît radicalement.

CHEVAL.

DE LA SEMAINE AGRICOLE.

Le temps durit pour le cheval est le printemps ; mais à l'état domestique il se prolonge beaucoup plus tard. La femelle porte environ douze mois, et à l'état sauvage elle allaite son petit pendant le même espace de temps. Dans nos races domestiques, on a l'habitude de sevrer le poulain à cinq ou six mois les éleveurs prétendent qu'il devient, en suivant cette marche, plus fort et plus robuste, et qu'en outre on peut disposer plus facilement de la mère pour la faire travailler. Le jeune naît les yeux ouverts et peut marcher dès sa naissance. Le cheval bien haraché semble éprouver une certaine fierté. Il est aussi pourvu d'une mémoire excellente. Si vous achetez un de ces animaux et que vous le conduisiez sur une route, lorsqu'il vient à rencontrer un chemin qu'il a déjà parcouru, il le prendra et vous détournera aussi du lieu où vous voulez aller, à moins que vous n'exerciez sur lui une surveillance continuelle pour le retenir dans la bonne voie.

Les allures naturelles d'un cheval sont le pas, le trot et le galop. Mais il arrive quelquefois qu'on lui en donne une autre connue sous le nom d'*amble*, dans laquelle les deux jambes du même côté marchent à la fois. Un cheval formé à cette allure avance très vite et cela sans fatiguer son cavalier qui n'éprouve aucune secousse. Les chevaux de poste et de messageries, et tous ceux qui ont fait pendant longtemps un service fatigant et qui exigent de la rapidité finissent, lorsqu'ils deviennent vieux, par attraper une allure connue sous le nom d'*aubi*. Dans l'*aubi*, les jambes de devant de l'animal galoppent, tandis que son train de derrière continue d'aller au trot. Cette allure indique un cheval usé et qui ne tardera pas à être réformé.

Quelles sont les proportions que l'on doit rencontrer dans un cheval pour qu'il ne soit pas défectueux ?

Ces proportions varient jusqu'à un certain point, suivant l'usage que l'on veut faire de l'animal ; mais il est cependant à cet égard des règles générales que nous allons faire connaître, en commençant par la tête.

La tête doit être large ; la peau qui la couvre doit être fine, et laisser voir les saillies des os et des muscles. Les yeux sont clairs et à fleur de tête ; les oreilles fines, droites et bien fibres dans leurs mouvements ; les naseaux bien ouverts et largement fendus. Les animaux qui ont la tête empâtée, celle dite *de vieille* ou de *lievre*, ou celle qu'on appelle *moutonnée* sont défectueux. En effet, dans une conformation, le mors porte plus que les barres et le cheval peut s'emporter sans que son cavalier puisse en être le maître.

L'encolure dans le cheval de trait doit être grosse et forte. Mais sa

grosseur doit dépendre du développement de ses muscles et non de celui de la graisse ; car, dans ce dernier cas, il y aurait à craindre qu'il ne fut moulympatique et peu vigoureux. Dans le cheval fins, l'encolure peut, sans être défectueuse, avoir plusieurs formes dans un grand nombre elle est en cou de cigne ; dans le cheval arabe elle est renversée. Dans la race limousine, elle est ce qu'on appelle *rouée*. Lorsque l'encolure est trop longue, c'est un défaut, car alors son poids charge les jambes de devant et l'animal se fatigue très vite. Si elle est au contraire trop courte, il tire moins bien et sa tête est basse et pondante.

Le garrot doit être élevé ; cette conformation rend les mouvements du cheval plus faciles, en même temps que le cavalier le conduit et le dirige plus aisément. Pour les chevaux de trait un garrot peu élevé ne serait pas un défaut, s'ils n'étaient point exposés, alors à une maladie connue sous le nom de *mal de garrot*, maladie qui est très difficile à guérir. Pour le cheval de selle, cette conformation est défectueuse ; car elle le fait buter très souvent.

Le dos et les reins constituent ce qui est le corps proprement dit du cheval. Si ces parties sont très-allongées, le poids du cavalier devient très fatigant pour l'animal ; cette disposition vicieuse entraîne promptement sa ruine ; mais ses allures sont très douces pour le cavalier. Si elles sont au contraire, trop courtes, les mouvements sont durs saccadés, fatigants, en outre on fait très peu de chemin à la fois. Les chevaux qui ont le dos convexe, qu'on appelle aussi *dos de carpe* et qui ont en même temps les reins doubles, c'est-à-dire les muscles de la région lombaire très-développés, sont toujours des animaux excellents pour le tirage. Ces deux parties sont souvent le siège des plaies occasionnées par des harnais mal faits ou mal appliqués ; elles sont quelquefois très longues à guérir.

Si les jambes de devant d'un cheval sont trop courtes, il est sujet à buter, et souvent même tombe et se couronne ; si au contraire il y a une grande disproportion et qu'elles soient plus hautes, alors il n'avance que très peu.

Dans les chevaux que l'on destine au trait ; surtout au pas, une excellente conformation est d'avoir le poitrail et les côtes épais et larges. Pour un cheval de selle, cette largeur serait un inconvénient ; car alors l'animal serait pesant et lourd. Il en est de même pour les chevaux de traits qui doivent faire des courses rapides en traînant des voitures chargées comme cela, arrive aux bêtes de poste et de messagerie. Les chevaux que l'on fait courir au Champs-de-Mars, à Paris, en Angleterre, en Belgique, ont le poitrail étroit mais chez eux il régnait en hauteur ce qu'il perd en largeur, en sorte que cette étroitesse ne gêne pas la respiration.

Les chevaux qui ont un gros ventre, sont assez ordinairement des animaux

auxquels il faut beaucoup de nourriture. Ils ont une apparence désagréable sous le cavalier, et quelques fois il leur arrive de s'essouffler et de manquer d'halaine. Mais cette difformité, à moins d'être portée à l'excès, ne les empêche pas de faire un bon service, surtout comme bête de somme ou de trait. Les animaux qui ont le ventre retroussé sont, comme ont le dit vulgairement, *sans boyaux* ou *boyaux courts*. Cette disposition est défectueuse, car il arrive souvent que les chevaux ainsi conformés se nourrissent mal ; dans tous les cas elle est peu gracieuse. Cependant, elle peut convenir aux animaux destinés à fournir des courses rapides, lorsqu'elle ne les empêche pas bien entendu, de s'alimenter convenablement.

Les flancs creux indiquent en général un mauvais cheval ; ils doivent être légèrement arrondis sans faire une trop forte saillie.

Dans un cheval bien conformé, la croupe doit être ronde, longue et tout à fait horizontale. Cependant, différentes autres formes peuvent très bien coïncider avec la bonté de l'animal. Ainsi la croupe double convient pour les chevaux de trait. La croupe de mulet, qui est désagréable à l'œil, n'empêche pas du tout le cheval d'être excellent. Il en est de même de la croupe dite en *cul de poule*. Dans les juments, cette partie doit être large ; c'est une qualité surtout chez celles que l'on destine à la reproduction de l'espèce.

Les hanches trop longues indiquent souvent de la faiblesse. Lorsqu'elles sont trop courtes, il arrive que le cheval se blesse en trottant et qu'il forge ; ces parties doivent donc être bien proportionnées.

Les fesses doivent avoir un développement raisonnable. Dans les chevaux de race commune, presque toujours elles sont trop volumineuses.

Si les jambes de derrière sont plus longues que celles de devant, l'animal est exposé à buter et à se couronner, ainsi que nous l'avons déjà dit. Si, au contraire, elles sont beaucoup plus courtes, il n'avance pas au trot et au galop, et il ne convient que pour le trait.

La couleur des poils ou la robe comme on appelle plus ordinairement, est très sujette à varier. Uniforme chez certains individus, elle présente chez d'autres un assez grand nombre de nuances. Les poils de la queue et de la crinière portent le nom de *croix*.

Les principales robes, des chevaux sont les suivantes :

- 1o. La baie che, qui peut être argentée ou d'un blanc simple.
- 2o. La noire qui se divise en noire simple, noire de jais et noire de suie.
- 3o. La robe baie qui est rougeâtre avec les extrémités noires, ainsi que les crains. Cette robe présente une foule de variétés qui sont le bai cerise, le bai clair, le bai doré, le bai châtaignier,

le bai marron, le bai brun ; ce dernier ressemble à un noir qui serait mal teint, mais on l'en distingue parce qu'il est taché de feu aux flancs, à la tête et aux faces.

40. La robe alozane ou alzane. Dans cette espèce la couleur est roussâtre sur toute la surface du corps ; elle peut être claire, dorée, cerise, châtaigne, brûlée.

50. La robe café au lait, qui peut être claire ou foncée.

60. La robe isabelle, qui ne se distingue de la précédente que par une raie noire sur le dos avec les crins et les extrémités de même couleur. L'une ou l'autre de ces différences suffisent pour caractériser la robe isabelle.

Telles sont les couleurs qu'affectent les poils des chevaux lorsqu'elles sont uniformes : mais il arrive souvent qu'elles sont mélangées, et l'on a alors une nouvelle série de robe, qui sont :

10. La robe grise mélangée de noir et de blanc, qui peut être gris clair, argenté, sal foncé, ardoisé, de fer.

La robe aubert, composée de poils rouge et blancs. Ses nuances varient presque à l'infini, c'est elle qui donne les couleurs connues sous le nom de soupe de lait, fleur de pêcher, etc.,

30. La robe loupvet, ou à poils de loup peut-être claire ou foncée. Dans cette robe, le blanc sale et le noir mal teint sont mêlés et confondus, ou bien les poils qui ont une couleur foncée à leurs racines, deviennent clairs à leur extrémités.

40. La robe rouanne est un mélange de rouge, de noir et de blanc ; elle peut être claire foncée, vineuse. On dit d'un cheval rouan qu'il est cap de more, lorsqu'il a la tête et les extrémités noires.

50. La robe pie consiste en plaques blanches plus ou moins étendues, mais toujours assez grandes qui sont semées sur la peau, pour ainsi dire, qu'elle que soit la couleur de la robe. Ces plaques existent sans se mêler aux autres poils. On distingue surtout la robe pie noire qui consiste en plaques noires et blanches, et la pie blanche, qui ne diffère de la précédente que par les extrémités qui sont blanches.

(A continuer.)

—Quelques habitants des campagnes ont encore l'habitude d'enfourer en terre les corps des animaux qu'ils perdent. C'est là une erreur très-préjudiciable à leurs intérêts, car toutes les parties molles des cadavres plongées dans une faible dissolution d'acide chlorhydrique se transfèrent rapidement en une bouillie sans odeur, sans que les évaporations nuisibles et d'une odeur désagréable se développent pendant cette transformation. Ce produit, mélange au phosphate ou à la chaux, donne un engrais très-fertilisant.

Nous reprenons, aujourd'hui, la publication des intéressantes causeries de M. LaRue que nous avons interrompue pendant quelque semaines. Nos lecteurs nous en sauront gré, croyons nous car il est difficile de trouver un enseignement agricole plus approprié à nos terres, et présenté sous une forme plus convenable, que ne l'est celui offert dans ces causeries.

Causerie Agricole

Dédiée

AUX CULTIVATEURS DONT LES TERRES SONT MAUVAISES OU ÉPUISÉES.

DES ENGRAIS VERTS.

Comme l'engrais est le point capital en agriculture, et que la rareté s'en fait toujours sentir, nous avons cru devoir indiquer, dans notre première causerie, comme un des principaux moyens de suppléer à son défaut, l'emploi de la chaux. Mais, à part la chaux, il y a encore les engrais verts auxquels, me semble-t-il, il faut avoir recours constamment sur des fermes d'une grande étendue que les nôtres.

C'est au début d'une entreprise agricole que les engrais verts sont d'un immense secours.

On entend par engrais verts diverses plantes que l'on sème et que l'on enfouit, par un labour, aussitôt qu'elles ont acquis un certain degré de développement, et avant qu'elles soient parvenues à maturité. On emploie comme engrais verts, suivant les pays, le seigle, l'avoine, les pois, le trèfle, le sarrasin, etc. Dans le Haut-Canada on a recours au trèfle avant d'ensemencer en blé. Celles de ces plantes auxquelles on doit donner la préférence dans cette province, sont le sarrasin, le trèfle, et supposant qu'on veuille faire de l'engrais vert avec le sarrasin, voici comment on doit procéder.

Le terrain que l'on se propose d'engraisser et de fertiliser au moyen des engrais verts doit être labouré d'avance à l'automne bien rigolé et bien égoutté. Le printemps suivant, vers la fin de mai ou aussitôt qu'il est possible de le faire, on ensemence en sarrasin, puis on herse et perfectionne bien l'égouttement comme par les autres grains. La semence doit être un peu plus forte que d'ordinaire, vu que le cultivateur, dans cette opération, ne vise pas à la récolte du grain, mais bien à la quantité des plantes à enfouir. En effet, plus la quantité enfouie sera considérable, plus le terrain sera engraisé et par conséquent plus il deviendra fertile.

Aussitôt que ce sarrasin est en fleurs, on le brise en le couchant sur le terrain au moyen d'un rouleau ; à défaut de rouleau, on peut se servir d'une traîne d'hiver à fonçure basse. Après qu'il a été ainsi couché, on laboure la pièce. Le labour sera beaucoup plus facile à faire, si on le pratique sur le même sens que celui sur lequel le sar-

rasin aura été couché ; pour parvenir à ce but, il faut qu'une planche soit roulée en un sens et la planche voisine en sens contraire ; c'est ce que l'on obtient aisément si l'on roule une planche en remontant, et l'autre en descendant.

Lorsque l'enfouissement est bien fait, on peut aussitôt après faire une nouvelle semence de sarrasin ; si, au contraire l'enfouissement a été fait avec difficulté et imparfaitement, il faudra attendre quelques jours pour permettre aux premières plantes de se flétrir et de se décomposer un peu pour que la herse ne les ramène pas à la surface du terrain ; cette dernière semence doit être également enfouie aussitôt qu'elle est parvenue à floraison.

Cette manière d'engraisser et de fertiliser une pièce de terre produit les meilleurs résultats ; elle est beaucoup plus économique que l'emploi de l'engrais de ferme tiré du dehors, acheté à grand prix et charroyé à de longues distances ; elle a encore l'avantage de nettoyer le terrain de toutes mauvaises herbes.

Il est facile de comprendre les bons effets que peuvent produire ces deux enfouissements successifs de plantes vertes, si l'on se rappelle que le gazon d'un vieux friche ou d'une prairie récemment rompue suffit à lui seul pour assurer plusieurs bonnes récoltes, sans aucun autre engrais.

Dès les printemps qui suivent ces enfouissements on ensemence en grains et en graines de mil et trèfle. Si cette pièce de terre est propre à la prairie, c'en sera une nouvelle à ajouter à celles qui ont pu recevoir de l'engrais ordinaire ; si, au contraire, cette pièce de terre est légère et sablonneuse, elle formera un excellent pacage pour nourrir les animaux de la ferme durant l'été.

DES TERRES SÈCHES ET SABLEUSES.— DES PACAGES.

Au commencement de notre première causerie, nous avons supposé que le cultivateur à qui nous nous adressions, possédait une terre dont la qualité du sol variait beaucoup, et nous disions : "Votre bien, je suppose, est composé de plusieurs espèces de terre ; ici, de la terre sèche, là, de la bonne terre fraîche, ailleurs, de la terre jaune, plus loin, de la terre forte, compacte toutes ces terres sont ruinées, épuisées, elles ne rapportent plus rien, ou presque rien, que devons nous faire ?"

Jusqu'à présent, nous nous sommes occupé exclusivement des terres fortes ou plus ou moins fraîches, c'est-à-dire de celles qui se prêtent le mieux à la correction des prairies, et prenant pour base de notre système, le fourrage, c'est-à-dire la culture du foin et du mil, nous avons indiqué les moyens qui nous semblent à la fois les plus économiques, les plus prompts et les plus à la portée de nos cultivateurs pour la préparation de ces prairies.

Mais, pendant qu'on traite ainsi les

terres fortes, il ne faut pas négliger les terres légères, sableuses : et pendant qu'on travaille les premières, les dernières doivent recevoir leur part de soin. En effet, le foin récolté sur les prairies sert à la nourriture des animaux pendant l'hiver, mais pour l'été, il faut préparer des pacages ; il est donc évident que les deux choses, c'est-à-dire la préparation des prairies et la préparation des pacages doivent aller de front. Il nous reste donc à nous occuper des terres sableuses et légères ; car ce sont elles que d'après notre système on doit, surtout, essayer de convertir en pacages.

D'après la méthode actuellement suivie, il est d'habitude dans presque toutes nos campagnes, que les terres sèches comme les terres fortes soient ensemencées en grains tous les deux ou trois ans ; ces semences répétées se font sans semis de graines fourragères ; aussi n'est-il pas rare de voir ces terres sèches sableuses, privées entièrement de toutes sortes d'herbes. Que peuvent produire de pareilles terres soit en grains, soit en pacage ?

Les terres sèches, légères, sont propres, surtout, à la culture des patates, du seigle, des pois, du trèfle blanc, etc. Mais, comme nous les supposons complètement épuisées, il faut commencer par les raviver un peu. Pour cela on peut avoir recours à plusieurs moyens :

1o. Nous avons déjà dit qu'un cultivateur qui entreprend de créer des prairies sur ses bonnes terres, doit limiter, pendant quelques années, sa culture de patates, en terres sèches, au besoin de sa famille seulement ; ces besoins exigent, je suppose, le rendement que peut fournir la culture d'un arpent de terre chaque année.

Si l'on se contente de faire une seule récolte de patates sur cet arpent de terre, il se trouve dans le meilleur état possible pour recevoir une semence de pois, et, après cette semence, un semis de trèfle blanc. En procédant ainsi, d'année en année, le cultivateur aura bientôt à sa disposition plusieurs pièces d'excellent pacage.

2o. Un autre excellent moyen de transformer en pacage ces terres sèches, consiste à les enrichir par le moyen des engrais verts. Les bons effets de cette pratique se manifestent plus promptement que dans les terres fortes, parce que la décomposition des plantes enfouies y est beaucoup plus rapide.

L'année qui suit l'enfouissement de l'engrais vert, on sème en seigle ou en pois avec semis de trèfle blanc.

3. Enfin, si l'étendue des terres sèches est très considérable, et si le besoin de pacage se fait tellement sentir qu'on ne puisse attendre qu'elles aient, toutes passées par la culture des patates, ou par l'engraissement au moyen des engrais verts, il faut, comme d'habitude, ensemencer en grains le surplus de ces terres, et sur la semence de grains, semer le trèfle blanc, lequel

finira par prendre racine et se multiplier par le repos de la terre.

La graine de trèfle blanc réussira sur les terres légères sableuses, même sans labour, pourvu qu'avant de semer l'on herse un peu fortement, et qu'après la semence l'on recouvre cette graine par un demi tour de herse. Nous avons préparé de cette manière quelques pièces qui réussissent très bien. L'expérience prouve qu'après la semence de la graine de trèfle, comme après celle du mil, il est indispensable de donner un léger hersage avec une légère herse de bois, ou autrement, afin que la graine soit un peu recouverte.

Par ces diverses méthodes, quelques arpents de terres sèches qui étaient nues auparavant et ne produisaient rien, se recouvriront bientôt d'herbes, et, avant longtemps une partie de la terre, comparativement petite, fournira aux animaux de la ferme une nourriture beaucoup plus abondante et plus substantielle que ces grandes étendues de terre qu'on l'on voit aujourd'hui en pacage, et sur lesquelles les animaux trouvent à peine de quoi entretenir leur vie.

Lorsqu'une fois une pièce de terre légère sablonneuse, est convertie en un bon pacage, il convient de la laisser en cet état aussi longtemps que possible, car ces terrains y gagnent beaucoup à être remués rarement.

La création de bons pacages, en même temps que la préparation des prairies, non seulement permettent au cultivateur de nourrir un plus grand nombre d'animaux ; mais le mettent aussi en état de renouveler ses races ; car il serait souverainement ridicule et même extravagant de songer à se procurer des animaux de races étrangères, améliorées, avant que d'avoir de bons pacages à leur donner durant l'été et de bonnes prairies qui donneront tout le foin nécessaire à leur nourriture durant l'hiver. Un beau mouton, comme une belle vache et un beau bœuf, perdrait bien vite de leurs bonnes qualités, s'ils n'avaient, pendant quelque temps seulement, que la nourriture chétive que reçoivent tant de nos animaux de races canadiennes, durant l'été, sur des pâturages appauvris, et durant l'hiver, dans des étables où le foin se distribue avec tant de parcimonie.

Le labour, dans les terres sèches, doit être léger lorsque le sous sol est de sable ou graveleux ; car la présence de ce nouveau sable ou de ce gravier à la surface du terrain serait très nuisible. Au contraire, lorsque le sous sol est de terre plus forte, il faut labourer profondément, afin de ramener à la surface autant de cette terre forte que possible ; le mélange de ces deux terres produira alors les meilleurs résultats.

Les planches dans les terres sèches comme nous l'avons déjà dit, doivent être très larges, et lorsque le terrain est en pente, il est fort à propos, dans

pre que tous les cas, que la labour ne s'exécute pas sur le sens de la pente, c'est à dire en montant et descendant ; on doit labourer sur le travers : il est facile de comprendre que, de cette manière, le sol se détériore et se dégraisse plus vite.

L'opération du roulage est indispensable, dans ces sortes de terres, pour les tasser et leur donner de la consistance après les labours et les hersages qui sont nécessaires pour l'ensemencement des grains.

A continuer

LA CONSOMMATION DU TABAC AUX ETATS UNIS.

Durant la dernière session du Congrès américain, M. Kimball, chef du département du tabac, à la trésorerie, a soumis un rapport très intéressant sur la production et la consommation du tabac aux Etats Unis.

Nous en extrayons les quelques chiffres suivants :

La population des Etats Unis, après le dernier recensement, est de 38,555,988, âmes.

En plaçant parmi ceux qui ne consomment pas de tabac : 1o. les femmes 19,277,991 ; 2o. les enfants, 7,711,196 ; 3o. un tiers des adultes, 3,855,598, total 30,844,785, il reste une balance de consommateurs de 7,711,198.

Cependant, comme un certain nombre de femmes et d'enfants usent du tabac, mettons 8,000,000 de consommateurs.

Durant l'année fiscale 1871, le département de l'exercice a reçu les droits sur 95,135,504 lbs. de tabac manufacturé, et sur 1,332,844,357 cigares. Subdivisant ces montants entre les 8,000,000 de consommateurs, on trouve que chacun consomme en moyenne, durant l'année, 11 lbs. 14 onces de tabac et 167 cigares.

Mais si l'on considère que beaucoup n'usent que de cigares, et d'un autre côté qu'une quantité énorme de tabac est passée en contrebande ou cultivé par les particuliers, et ne paie aucun droit, on arrive à conclure que chaque individu consomme en moyenne une quantité beaucoup plus considérable que celle qui est portée plus haut.

Aux Etats Unis, il existe 928 manufactures de tabac.

La taxe a produit, l'année dernière, la somme totale de \$25,500,539. 67 Les neuf Etats suivants ont contribué pour 21,519,341,08 piastres savoir : New-York, Virginie, Illinois, Missouri, Ohio, Pennsylvanie, Kentucky, Maryland, Michigan.

Les 28 autres Etats et les territoires ont payé la balance, savoir : 4,031,198, 59.

M. Kimball pense que la consommation du tabac a atteint le "maximum compatible avec la santé individuelle et que la réduction de la livre ne l'augmenterait pas. En conséquence il recommande de la continuer telle qu'elle existe. — "Négociant Canadien."

LES SAIGNÉES PRATIQUÉES SUR LES ANIMAUX.

Les habitants des campagnes font souvent à tort et à travers des saignées à leurs animaux, sans se rendre en aucune façon compte des résultats qu'ils obtiendront ; c'est là sans contredit une grande faute qui peut donner lieu à des désastres. Cette opération, excellente dans certaines occasions, ne doit être pratiquée qu'avec la plus grande réserve et lorsque le besoin s'en fait sentir. Voir à ce sujet quelques préceptes que nous trouvons dans "l'Almanach des cultivateurs" de M. Ottavi :

"Ne faites pas pratiquer de saignées de précaution aux animaux épuisés par un long travail.

"A ceux qui sont trop jeunes ou trop vieux ;

"A ceux qui sont affaiblis par une alimentation insuffisante, quoiqu'elle soit de bonne qualité, et qui ne sont pas dans un bon état de chair ;

"A ceux qui ont un tempérament mou et lymphatique, quoiqu'ils soient jeunes et bien nourris.

"Si vous habitez un endroit dans lequel il n'y ait que des fourrages insipides et âcres, et des pâturages humides et aqueux, et où par conséquent règnent les fièvres adynamiques chez les bœufs, la morve et le farcin chez les chevaux, abstenez-vous des saignées de précaution.

"Si quelque maladie contagieuse sévit sur les animaux de votre voisinage, ne faites pas saigner les vôtres, car les pertes de sang, en pareil cas, au lieu de les préserver de la maladie contagieuse, affaibliraient ces animaux et les rendraient par cela même, plus sensibles à l'influence des causes morbides. Pendant une épidémie, quand sévit, par exemple, le choléra morbus ou la fièvre pétechiale, avez-vous jamais vu qu'un médecin capable eût recours à la saignée comme moyen préservatif ? Non, certainement non. Pourquoi traiterions-nous différemment nos animaux qui ont une organisation semblable à la nôtre ("animalibus sola mente poestamus"), et qui, par conséquent, doivent être sujets à des maladies semblables à celles auxquelles nous sommes exposés ?

"Les saignées de précaution peuvent prévenir des maladies et être par conséquent utiles :

"1. Aux animaux qui passent sans transition, d'un régime de fatigue et de privation, au repos et à l'abondance ;

"2. A ceux qui habitent des pays où les fourrages sont abondants et aromatiques, l'air bon et sec : qui travaillent peu, sont sains, jeunes et de bon tempérament : un animal a besoin d'être saigné quand il a l'œil vif et brillant, les artères chargées, les veines apparentes et très gonflées ;

"3. A ceux qu'on soumet à l'engraissement : dans ce cas, la saignée procure un état de relâchement de la fibre qui facilite l'infiltration des tissus par la graisse :

"4. A ceux enfin qui ayant été saignés pendant plusieurs années consécutives, se sont habitués à ces évacuations sanguines."

A PROPOS DE COLONISATION.

Un ami de notre feuille nous passe les intéressants détails qui suivent.

Mademoiselle M... resté très riche héritière à la mort de ses parents vœux terminés, a voulu aller vivre à la campagne pour y jouir des beautés de la nature, que les personnes de sa condition se contentent souvent de ne goûter qu'en peinture et en imagination. Elle choisit pour fixer sa demeure, un beau site au milieu des Laurentides, non loin de Ste. Agathe, sur les bords d'un de ces lacs enchanteurs qui rivalisent de beauté avec ceux de la Suisse. Ce lac, forme de baies profondes, se dérochant au regard derrière les montagnes couvertes de belles forêts qui ombragent ses bords, est tout entier dans les domaines de la jeune héritière. C'est son lac à elle avec tout ce qu'il renferme de gibier, de poissons : ses rives pittoresques, ses eaux profondes.

Elle a fixé sa résidence à quelque pas d'une de ces Baies, sur le chemin de colonisation qui doit relier les établissements de la rivière du Nord avec ceux de l'Ottawa.

A l'endroit où l'on voyait encore au printemps dernier une petite cabane de bois rond, on admire aujourd'hui un modeste mais élégant cottage, aux ouvertures régulières ; un escalier rustique et propre, et une galerie ombragée vous conduisent à une grande porte d'entrée.

Si vous franchissiez ce seuil, où la curiosité vous attire, vous êtes tout surpris de vous trouver dans de jolis appartements, meublés avec autant d'élégance que ceux de nos villes. L'Hôtesses est charmante, pleine de cordialité, elle reçoit avec les manières distinguées et le bon ton de la haute aristocratie ; bref, vous passez-là un quart d'heure charmant.

Si vous voulez visiter l'établissement vous y trouverez toutes les dépendances nécessaires à une ferme en très bon ordre : hangars, granges, étables, cavernes aux légumes ; une basse-cour populeuse et florissante ; un jardin potager des mieux fournis ; les fleurs n'y manquent pas non plus. Aux alentours, des champs considérables de grains et de légumes s'étendent sur les colonies.

Vous avez là une petite esquisse des travaux entrepris et exécutés, par les soins et sous la direction de Mademoiselle M..... Elle est d'une habileté et d'une énergie qu'on ne trouve que très rarement chez les colons. Accompagnée de ses servantes, elle visite elle-même ses champs, encourage et dirige les ouvriers et pousse activement les travaux du défrichement.

A l'heure qu'il est, son entreprise est déjà couronnée du plus beau succès. Ses manières engageantes et sa générosité lui ont gagné l'estime de la population des environs, qui voit dans son établissement au milieu d'eux, un gage de prospérité pour l'avenir de leurs cantons.

C'est un exemple, croyons-nous aussi rare que beau et noble.—*J. des T. R.*

REVUE DU MARCHÉ.

St. Hyacinthe, 16 Sept. 1872

Contre toute attente, notre marché de samedi fut un des meilleurs de la saison. Les alentours de notre halle étaient encombrés de voitures. Malgré le mauvais état des chemins, et l'apparence de pluie, (il pleuvait même dans la matinée) un grand nombre de personnes des campagnes environnantes étaient venues vendre les produits de la nouvelle récolte. La moisson est à peu près achevée partout, à l'exception du sarrasin qu'on sème toujours tard, et on a pu engranger les récoltes sans qu'elles aient trop souffert du mauvais temps. Il n'en sera pas de même des patates, particulièrement celles qui ont été semées dans les terres argiluses ; beaucoup sont déjà atteintes de pourriture. Celles plantées dans le sable sont encore bien conservées. Le prix de cet article, samedi, était de 33 $\frac{1}{2}$ cts. le minot.

VIANDES.—Baisse légère sur ce comestible, particulièrement sur le bœuf, à cause de la quantité considérable apportée par les cultivateurs. Les prix étaient les suivants : bœuf, première qualité, 8 à 12, bon à soupe, 5 à 9c ; porc frais, 6 à 9c ; mouton par quartier 33 $\frac{1}{2}$ à 60. Il y avait beaucoup de volailles. Pour les dindes, les prix variaient de 1.20 à 1.60 le couple ; les poules valaient 40 et 50c, et les poulets 30 et 35c.

GRAINS.—En plus large quantité que samedi dernier, et de bonne qualité ; mais trouvant peu d'acheteurs. Le blé était rare ; quelques minots seulement ont été vendus 1.33 $\frac{1}{2}$; on demandait 3.25 pour la farine de bid, mais nous n'avons pas connaissance d'aucun placement à ce prix. Les pois et le blé d'inde sont de pair, 80c le minot ; l'orge portait difficilement à 65c, et le beau sarrasin avait plus d'acheteurs à 70c. Avoine, en grande quantité, 35c par minot.

Le beurre se tient toujours à un prix assez élevé vu sa diminution de valeur sur les marchés étrangers. Il valait samedi de 16 $\frac{1}{2}$ à 20c. Le sucre et le miel valaient 10c la livre.

Parmi les racines nous citerons les oignons dont le prix est de 80c le minot. Ce qui attirent le plus l'attention sur le marché à cette saison, ce sont les fruits et les légumes de toutes sortes.

Les pommes étaient en abondance, et les prix très variés, suivant la qualité, de 60 à 1.60 le minot.

La laine valait 41 $\frac{1}{2}$ la livre.

Revue Commerciale.

Pour la semaine finissant le 11 Septembre 1872.

Nous avons passé par les quatre saisons depuis huit jours. Gellée blanche le 4, la plus agréable température du monde le 7, une chaleur tropicale le 8, suivie d'orages qui convertissaient nos rues en torrents rapides.

On craint que les orages que nous avons eus soient défavorables aux pommes de terre, tandis que la gelée du 4 a dû causer beaucoup de dommage au tabac sur pied. La récolte de l'orge et de l'avoine est maintenant presque complètement terminée.

L'année 1872 manquera comme un ère néfaste dans l'histoire des assurances maritimes par la voie du St. Laurent. Il y a longtemps qu'on a eu à enregistrer autant de désastres que cette année. Ce n'est pas que la navigation du St. Laurent soit plus dangereuse cette année que de coutume ; ce n'est pas que les facilités manquent aux pilotes pour se guider, puisque en Europe on a envoyé étudier sur les lieux le système des phares qu'on voit d'un bout à l'autre du St. Laurent et qui est reconnu comme un des plus parfaits en existence, mais cela est dû à la fatalité, disons plutôt le mot commercial tel qu'on le trouve dans les connaissements "à la volonté de Dieu" encore plus "qu'aux dangers de la navigation," qui ne sont que relatifs dans plusieurs cas, comme par exemple, dans celui du St. Patrick qui se trouve renversé lorsqu'il est attaché au quai, de la France qui est lancé sur un rocher en sortant du havre, parce que le vaisseau ne répondait pas au gouvernail.

Dans le bas du St. Laurent les désastres proviennent des deux causes, et quel que parfaits qu'aient été les moyens adoptés pour les éviter, on n'en a pas moins plusieurs à enregistrer. Ces naufrages arrivés généralement à la côte ou dans des lieux où on pouvait opérer le sauvetage, ont jeté sur le marché, de fortes quantités de marchandises de toutes sortes, avariées par l'eau et souvent vendues encore toutes mouillées. Depuis huit jours, une grande partie des cargaisons qui ont échappées aux naufrages ont été vendues pour le compte des assurances, et on ne voit dans nos principales rues de commerce, qu'un amoncellement de ces marchandises, avec une foule avide de s'assurer des bons marchés que les marchands offrent, à tel point que depuis quelques jours on ne s'enquiert que des marchandises mouillées dans le commerce de détail.

On n'a encore rien fait qui vaille la peine d'être signalé dans le commerce des céréales, et si l'état de crise actuelle se continue encore quelque temps, nous craignons fortement que les cultivateurs qui seront forcés de mettre leur récolte sur le marché, ne réalisent pas tout le bénéfice que l'état des récoltes en Europe nous laisserait entrevoir.

En Angleterre, si la récolte de blé est inférieure en qualité, elle ne l'est peut-être pas autant en quantité, et on a lieu de croire que le surplus de l'Amérique, de la Russie et de la France comblera le déficit qu'on pourrait constater en Angleterre.

En Irlande, la récolte des pommes de terre s'annonce sous des auspices les plus défavorables.

Le Bureau de Statistiques des Etats-Unis vient de publier un rapport constatant l'augmentation du commerce avec le Japon. En 1868, ce commerce ne formait qu'un total de \$14,000,000 ; il atteignit en 1870 le chiffre de \$32,000,000, soit une augmentation totale de 107 pour cent en deux années, et les exportations qui étaient en 1868 de \$27,000,000, atteignit en 1870 \$43,000,000. En même temps que les relations commerciales avec les Etats-Unis augmentaient, celles avec l'Angleterre diminuaient d'environ \$50,000 par année. Ce progrès rapide qu'on remarque dans les Etats-Unis est dû principalement à la facilité de transport qu'offrent les voies ferrées pour atteindre les grands marchés de l'Ouest de l'Amérique et de l'Europe.

Quand le grand chemin de fer du Pacifique du Canada sera fait, une forte partie de cet énorme commerce trouvera son débouché par le Canada, et comme ce commerce ne fait que commencer à s'établir entre l'Orient et l'Occident on peut voir ce qui est réservé à nos enfants.

FARINE.—Notre marché a été très actif pendant toute la semaine, et les cours se sont bien maintenus.

On a tout lieu de croire que les farines fortes vont commander de hauts prix.

BLE.—On rapporte la vente de plusieurs cargaisons à \$1.40 pour No. 2, Chicago et Milwaukee. Il n'y a pas sur place de blé du Haut-Canada. On nous informe que la récolte du blé d'automne est très minime, et on prédit en conséquence, les hauts prix pour la farine extra et la farine forte pour la boulangerie.

GRAINE DE MIL.—On cite un placement d'environ 200 minots à \$2.75 par 45 livres.

FROMAGE.—La demande pour exportation est moins active en conséquence des prétentions des détenteurs au Canada. On cote ordinaire à bon 11c. à 11½c par livre.

BEURRE.—Dans les townships, on a payé jusqu'à 20c par livre pour strictement de choix, tandis que les qualités ordinaires s'offrent à tous venants pour 13c à 14c qui n'en veulent pas au dessus de 12c, et encore faut il que la qualité soit passable.

RIZ.—La demande pour ce grain s'est de nouveau réveillée, et on cite plusieurs transactions et lot de 50 à 100 sacs de \$4.25 à \$4.30 par 100 lbs. pour bon grain ordinaire.

SEL.—Le marché se maintient très ferme pour le gros sel de Liverpool, et

la demande s'accroît davantage depuis quelques jours. On cite plusieurs placements pour le marché local à 90c pour importation récente et à 85c pour importation de 1871.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 14 Sept., 1872.

	\$	c	\$	c	
Supérieure Extra.....	0	00	à	0	00
Extra.....	7	50	à	7	60
De goût.....	7	25	à	7	30
Sup fr. (blé de l'Ouest)..	6	35	à	0	00
Sup Ord (blé du Canada)	6	35	à	0	00
Farine forte pour boul.	6	75	à	7	00
Sup de blé de l'Ouest [Canal Welland]	6	40	à	0	00
Super. marques de la Cité blé de l'Ouest....	6	40	à	0	00
Frais moulu.....	0	00	à	0	00
Canada sup No 2	6	00	à	6	15
Super Etats de l'Ouest No 2.....	0	00	à	0	00
Bolle	5	10	à	5	15
Moyenne	3	50	à	3	75
Recoupe.....	2	00	à	3	25
Farine en sacs du H. C. par 100 lbs.....	2	85	à	3	25
Sacs de la Cité.....	3	35	à	0	00
Farine d'avoine, par barils de 200 lbs Coté de \$4.50 à 4.60 suivant les qualités.					

Blé, par minots de 60 lbs.—Marché lourd, 17,000 minots de Chicago No. 2 du printemps sous voile, vendue à \$1.40 hier p. m.

Blé-d'Inde par minots de 56 lbs.—Lourd, à 58c.

Pois, par boisseaux de 66 lbs. Lourd à 90c.

Avoine, par boisseaux de 32 lbs.—Marché tranquille, de 30 à 31c le boisseau.

Orge, par boisseau de 48 lbs.—Marché ferme. De 45 à 50 c suivant les qualités.

Saindoux, par lbs.—La demande locale coté de à 10 10½c.

Bourre par lb.—En demandont modérée, de 17 à 00c pour nouveau.

Lard, par baril de 200 lbs.—Marché ferme. Les cotations sont : Mess nouveau \$17.00 à \$17.25. Vieux Mes Mince 00.00 \$15.20

Fromage par livre.—Tranquille ventes, de 11 à 12. c. selon la qualité
Alcalis, par 100 lbs.—Tranquilles ;
Premières \$6.65. Secondes, \$0.00 Per-
lasse, tranquille. Premières de \$9.00 à 0.00 Secondes, à 0.00. 0.00

ETAT

Du Revenu et des Dépenses de la Puissance du Canada pour le mois finissant le 30 juin 1872.

Douanes.....	\$1,910,336	74
Excise.....	237,170	80
Postes.....	79,040	78
Travaux Publics.....	116,388	78
Estampilles.....	22,100	00
Divers.....	37,340	57
Total.....	\$1,852,977	65
Dépenses	\$1,042,901	48
Excédant.....	\$810,076	17

St. Hyacinthe, 14 Sept., 1872.
 Fleur par quintal 3.00 à 3.12; Do de blé d'Inde 0.00 à 0.00; de Sarrasin 2.50; blé par mt 1.40 à 1.65; blé d'Inde de 0.80 0.00; Pois 0.80 avoine, 0.35 à 0.40; Orge, 0.50 à 0.55; Sarrasin 0.50; Bœuf par 100 lbs 6.00 à 7.00; Bœuf par livre 0.10; Agneau par quartier 50 à 60 cts. Veau 8 à 10c; Lard frais par 100 lbs 6.50 à 7.00 de la lb 8 à 10c, de salé lb 8 à 10c; volailles, dinées par couple 2.00; poules de 40 à 50c. Poulets de 25 à 35c. Pigeon de 00 à 00c. Gibier, Pluviers couple 00c; Perdrix de 00 à 00. Tourterelles, la d'z. 1.00; Patates minot 50c; Chioux pomme 12c; Laine 40c; Sucre d'érable la lb 12c, Miel 10c. Œufs la doz. 17c Oignons par minot, 80; Foin par 100 bottes 8.00 à 10.00; Paille [voyage] 2.25 à 2.50.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Montréal, 14 Sept., 1872

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs....	7 à 8
Bœuf, 2me qualité.....	5 à 6
Vaches à lait.....	25 à 40
Vaches extra.....	40 à 65
Veaux 1ère qualité.....	10 à 12
" 2me ".....	6 à 8
" 3me ".....	3 à 6
Moutons, 1ère qualité.....	6 à 8
" 2me ".....	4 à 6
Agneaux, 1ère ".....	4 à 5
" 2me ".....	3 à 4
Cochons, 1ère ".....	7 à 12
" 2me ".....	4 à 6
Foin, 1ère qualité, par 100 bts....	11 à 13
Foin, 2me ".....	10 à 11
Paille, 1ère qualité.....	7 à 8
" 2me ".....	5 à 6

Marché de Québec, 14 Sept.,

Fleur extra supérieure, 8.00 à 8.25; do extra 7.00 à 7.75 de goût 6.60 à 7.50 du supér. No. 1 6.40 à 6.75 do forte 6.60 à 6.80; do Supr. No 2, do 6.00 à 6.30, par quintal 3.20 à 3.30 Gruau par 200 lbs 6.00 à 6.25, Blé d'Inde, blanc, par 200 lbs 3.30 à 3.40, de jaune, do 3.60 à 3.70 bœuf 1ère qualité par 100 lbs. 8.00 à 8.50; 2e 7.00 à 7.50, 3e 6 à 6.5; 1ère qualité par lbs. 10 à 11c Mouton, 1ère qualité, par lbs. 9c à 10c. Lard frais, par 100 6.00 à 6.60, par lbs 8 à 9, salé, par lbs. 10 à 11c, Jambon frais par lbs 9 à 10c de salé et fumé 15c. Saumon, No. 1 par bl de 200 lbs 15.00 à 16.00; do par lb, 8 à 10, Morue verte, par quart 3.75 à 4.00 do en draft 6.00 à 6.50 do par lbs 3 à 4 Morue sèche par quintal 4.75 à 5.00 Huile de Morue, par gallon 57 à 60 Hareng du Labrador No 1, par qrt 3.75 à 4.00 Volailles par couple 50 à 60. Oies 70 à 1.50 Dindes de 2.50 à 3 Canards, de 75 à 90 Patates par minot 30 à 30 Avoine par 32 livres 53 à 56 Beurre salé, par lbs 15 à 16 Beurre frais, de 19 à 20, Fromage par lbs 14 à 15 Œufs par douzaine 12 à 15 Sucre d'érable, par lbs 8 à 9 Pommes par qrt. 4.00 à 5.00 Oignon par qrt 3.50 à 5.50 Foin, par 100 bottes 11.0 à 10 Paille de 5 à 5.50 Paux vertes inspectés par 100 lbs 00 à 00.00 do mouton non préparées chaq 00 à 00 do Veau do par livre 00 à 00 Laine par Lbs 00 à 00 Bois, par corde 42 pieds 6 poutch, 5.00 à 5.00

Frix du marché en détail de Montréal, 14 Sept.—Farine de blé de la campagne, par 100; 3.00 à 3.10; do avoine 2.00 à 2.20; Blé d'Inde de 1.60 à 1.65; Sarrasin de 2.15 à 2.20; blé par minot 1.00; Pois de 0.75 à 0.80; Orge de 0.45 à 0.50; avoine par 40 lbs. 0.30 à 0.40 Sarrasin par m. 0.50 à 0.60; Lin de 1.40 à 1.50 Miel 2.00 à 2.20; Blé d'Inde de 0.80 à 0.85; Pommes par qrt. 2.00 à 4.00; Patates par poche 0.50 à 0.60; Fèves par mt. 1.80 à 2.00; Oignons par tresse 0.10 à 0.12; œuf par doz 0.16 à 0.18 Beurre frais la lb, 0.25 à 0.30; do salé 0.16 à 0.18; Sucre d'érable 0.12 à 0.13; Miel par lb. 0.10 à 0.11; Saïndoux de 0.12 à 0.15; Lard frais par 100 lbs 6.00 à 6.50; Bœuf, 100 lbs 5.00 à 7.00; Lièvres par couple 0.00 à 0.00; Dindes couple 1.20 à 2.00; Dindes jeunes de 1.60 à 2.00; Oies 1.20 à 1.40; Canards 0.75 à 0.80; Poules 0.60 à 0.70; Poulets 0.25 à 0.40; Pigeons 0.20 à 0.25; Perdrix 0.00 à 0.00; Tourterelles par doz 5.00; Bécasses 0.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE BAGOT

L'exposition annuelle de cette Société se tiendra à L. Liboire, le 25 septembre prochain, à 10 heures A. M.

Par ordre
 P. S. GENDRON.
 Sec. Trésorier.

St. Rosalie 26 Août 1872.

AVIS.

L'exposition annuelle d'animaux et de produits de manufacture domestiques du comté de St. Hyacinthe, aura lieu ma di, le 24 septembre prochain, à dix heures de l'avant midi sur la place du marché à foin, en la cité de St. Hyacinthe.

J. O. GUERTIN,
 Sec. Trésorier.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU

Comté de Rouville.

000

L'exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Rouville aura lieu à Rougemont chez M. Israel Leroux jendi le 19 septembre à 10 heures de l'avant-midi,

Par ordre,
 J. U. MESSIER,
 S. T. S. A. C. R.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU

Comté de Champlain.

L'Exposition agricole et industrielle de la dite Société aura lieu dans ou près du Village de la Paroisse de STE. GENEVIEVE de BATTISCAN, JEUDI le DIX D'OCTOBRE PROCHAIN, à DIX HEURES de l'Avant-midi.

Par ordre
 ROE. TRUDEL
 Sec. Trésorier.

Ste. Geneviève de Battiscan, 19 Août 1872.

A VENDRE.

Grand avantage pour une famille qui voudrait s'établir dans les townships de l'Est, une terre de cent trente acres, presque toute en état de culture, avec trois granges une maison finie, un bon verger et une sucrerie, à un mille du village seulement à quelques arpents du chemin de fer. Les conditions sont des meilleures.

S'adresser à
 JOSEPH MASSE,
 ou sur le lieu à MDE. STUPPLE.

West Sefford 31 Juillet 1872.

A VENDRE OU A LOUER.

Dans le centre de la ville, une bonne maison en briques à deux étages au coin des rues Cascades ou Piété, avec glacière, cuisine, remises, écuries, et un grand terrain,

Conditions faciles.
 S'adresser à
 BENANI LABONTE.

St. Hyacinthe 1 Août, 72.—

Arbres, Oignons, Bordures,
 Graines, Vases à fleur et à fruit—4 Catalogue 20 cts.

J. K. HANNIZ, Bloomington Nurseries, Ill. 16 f J A.

AVIS.

Deux grands emplacements contigus, sur lesquels il y a trois maisons sus-érigées, sises en la cité de St. Hyacinthe, sur les rues Ste. Anne, Ste. Marguerite et St. François, sont offerts en vente.

Les conditions seront faciles et libérales. S'adresser au propriétaire,

JAMES B. MURRAY,
 ou à A. C. DESTROISMAISONS,
 Notaire.

BILLS PRIVES.

PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises à en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
 Greffier du Con. Lég.
 G. M. Muir,
 Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 Août 1872.

ENCAN! ENCAN!

CHEVAUX, VACHES, MOUTONS, COCHONS

CHARRUES, HERSES, MOULIN A BATTRE INSTRUMENTS ARATOIRES, ETC.

AU 4e RANG DE ST. CHALES.

Lundi 23 Septembre 1872.

Le soussigné, informe le public que lund' le 23 Septembre courant, il offrira en vente par Encan public, à des conditions avantageuses, tout son roulant actuellement sur sa propriété au 4e rang de St. Charles; consistant en 5 chevaux, Vaches, Taurailles, Moutons, Cochons, Moulin à battre, Cribles, Voitures d'Été et d'Hiver, Charrues, Herse, Fourchs, Rateaux en un mot tous les instruments aratoires; C'est une bonne occasion, dont les cultivateurs feront bien de profiter, les conditions seront avantageuses et seront connues le jour de la vente.

J. B. DOUAIRE BONDY.

St. Charles 11 Septembre 1872.

Gazette des Campagnes Ste Anne Imprimerie